

# LE NERCILLACAIS

**Bulletin Municipal de Nercillac**

2eme Trimestre 2019

Avril - Mai - Juin

## DATES A RETENIR

**Samedi 13 juillet :**

*fête communale, jeux de boules, marche, repas champêtre et feu d'artifice municipalité et associations.*

**Jeudi 8 août :**

*cyclotourisme.*

**Dimanche 15 septembre :**

*brocante.*

## A LA UNE

### **GRAND COGNAC**

***Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme.  
Du 4 au 11 Aout 2019.***

Pendant une semaine les routes de notre territoire vont être utilisées par un nombre important de cyclotouristes qui vont sillonner du nord au sud et d'est en ouest notre belle région.

Le Jeudi 8 août sera le point d'orgue pour Nercillac car ce jour là aura lieu l'étape qui passera dans notre commune.

Aussi nous invitons tous les nercillacais , et plus particulièrement ceux habitants sur le parcours, RD 24 direction de Cognac, à fleurir et à décorer leurs propriétés

Contact :

***sf2019.bénévoles@gmail.com,***

***sf2019.hébergement@gmail.com***

## SOMMAIRE

COMMUNICATIONS Page 2

LES ASSOCIATIONS Page 5

VIE PRATIQUE Page 6

## Recherche Médecin

Le dossier suit son cours, il est en phase administrative de demandes de justificatifs auprès de l'intéressé.

## Coup de pouce pour les vacances

Le Département de la Charente accorde des aides pour faciliter les départs en vacances de vos enfants.

N'hésitez pas à contacter

LE DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
Direction de la protection de l'enfance  
« COUP DE POUCE POUR LES VACANCES »  
31 bld Emile Roux – CEDEX 9

Site internet : [www.lacharente.fr](http://www.lacharente.fr)  
Tel. : 05 16 09 76 47 - 05 16 09 76 36

## Nécrologie

Les personnes souhaitant être averties des décès survenus sur la commune sont priées de se faire connaître au secrétariat de la mairie ou en adressant leur demande par mail à :

[mairie-nercillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-nercillac@wanadoo.fr)

L'information sera communiquée uniquement par messagerie.

## Cérémonie Commémorative



Mercredi 8 mai à 11h30 a eu lieu la Cérémonie de l'Armistice de 1945 au monument aux morts, place de l'église en présence de quelques nercillacais venus rendre hommage à nos disparus.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle voûtée.

## REUNION PUBLIQUE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Le 16 mai 2019 Catherine Parent et Jérôme Sourisseau, Conseillers départementaux du canton de Jarnac, organisaient une réunion de présentation des actions qu'ils mènent au sein du Conseil Départemental depuis leur élection.

Ils étaient accompagnés par deux vices présidents, Jacques CHABOT pour le numérique et Didier JOBIT pour les infrastructures.

Ils ont, chacun à leur tour, présenté leurs actions au niveau départemental concernant notamment le déploiement de la fibre optique et les travaux de voirie sur les routes départementales, la formation, l'aide aux personnes âgées, l'école du feu et bien d'autres sujets ont été évoqués.

Cette réunion conviviale, en présence de quelques élus communautaires se termina par le verre de l'amitié.



## Bruits de Voisinage

Plusieurs habitants de la communes se sont plaints auprès du secrétariat de la Mairie des nuisances sonores produites par les tondeuses et autres matériels.

Nous rappelons qu'un arrêté Préfectoral en date du 20 avril 1999 définit les conditions d'utilisations de ces matériels notamment dans son article 17 :

***“Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jet à haute pression, coupes bordures, etc., ne sont autorisés qu’aux plages horaires suivantes :”***

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.  
 Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## Prévention des incendies en plein air

Par arrêté préfectoral à compter du 1er juin 2018 le brûlage des déchets verts ménagers est strictement interdit sur l'ensemble du territoire du Département .

## CALITOM

Calitorama un nouvel espace de valorisation et d'animation d'une surface de 270 m<sup>2</sup>, complète désormais l'activité de la déchèterie de Châteaubernard. Cette nouvelle offre permet aux utilisateurs de déposer et récupérer gratuitement objets et matériaux pouvant encore être utilisés.

L'objectif départemental est de réduire de 20 % les déchets d'ici 2025.

## Désherbage



La Municipalité vous fait savoir que chaque propriétaire ou locataire se doit d'entretenir l'accès à la rue ou route devant son habitation..

Par conséquent les trottoirs doivent être propres, tondus, ou dés herbés et les haies taillées.

## Travaux

Travaux d'entretien de la voirie, des chemins et fossés ainsi que des bâtiments communaux .

### Chemins et fossés :

Deux chemins blancs vont changer de catégorie après leur réfection et leur goudronnage. Ces travaux sont prévus cet été.

Le curage des fossés est en cours, réalisé dans de meilleures conditions de travail grâce à la qualité du nouveau matériel acquis par la commune.

### Bâtiments communaux :

Les locaux de l'ancienne poste sont en cours de réaménagement , peinture, électricité, plomberie, revêtement de sol, ils accueilleront à partir du mois de septembre le club du 3<sup>ème</sup> âge.

### Eglise, salle voûtée :

L'installation de la télé salle voûtée est prévue fin juin.



## Comité des Fêtes

Pour la 18<sup>ème</sup> année, la traditionnelle brocante aura lieu le dimanche 15 septembre, place de l'église et dans les rues adjacentes.

Tarif 2.50 € le mètre linéaire.

Placement le jour même sans réservation.

Buvette et restauration sur place.

## Fête communale du 13 Juillet



Pour la 5<sup>ème</sup> année, le samedi 13 juillet, la Municipalité, en partenariat avec les associations, renouvelle la fête Communale de Nercillac avec les animations suivantes :

Jeux de boules, jeux de cartes et marche.

Suivi d'un repas champêtre sous Tivoli au stade de foot ball.

Après le diner, le traditionnel feu d'artifice sera tiré pour clore cette soirée.

## Nercigym

L'association Nercigym reprendra ses cours de remise en forme en septembre et vous souhaite de bonnes vacances.

## Information

En raison de la réfection de la salle des fêtes de Saint-Brice et sur demande du maire, le conseil municipal de Nercillac a donné son accord pour la mise à disposition de la salle des fêtes au profit des associations de la commune de Saint-Brice en fonction du calendrier des besoins exprimés.

## Domaine de la Brissonnerie

Le Domaine de la Brissonnerie organise son 5<sup>ème</sup> Festival Arts et Jeux au Jardin les 28 et 29 septembre 2019 à la Brissonnerie 16200 Nercillac.

(ouverture le samedi de 14h à Minuit et le dimanche de 10h à 19h)

Toute la programmation détaillée se trouve sur :  
Site internet : <http://www.artsetjeuxaujardin.fr>  
Page facebook : <https://www.facebook.com/events/295973054641933/>

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :  
Daphné Sorlut : 06 78 00 61 62  
ou Marina Poisnel : 06 58 01 86 77

## Reparsac Vélo Club

Le samedi 6 juillet aura lieu l'épreuve cycliste de Réparsac.

Le circuit empruntera au départ de Réparsac, les routes D158 jusqu'à Nercillac, puis la rue de Réparsac, la rue de l'école, la D159 jusqu'au croisement avec la D24 en direction de Sainte Sévère, puis la D194 Jusqu'à Réparsac.

L'épreuve débutera l'après-midi à partir de 13h30 jusqu'à 18h00. La circulation se fera dans le sens de la course.

## ETAT CIVIL

### DECES

M. René FILLONNEAU le 16-01-2019

M. Raoul Manuel LOPES PINHEIRO DE ARAUJO  
le 06-05-2019

M. Francisco LUCENA MENGUAL le 23-05-2019

### NAISSANCES

Logan MAILLARD LEBRAUD le 11-06-2019

## COLLECTE SÉLECTIVE



Vous trouverez ci-dessous le calendrier mensuel du ramassage des sacs de collecte sélective de couleur jaune (Bouteilles en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, journaux, magazines, prospectus, pots, barquettes et films plastiques ...).

La collecte sélective des sacs jaunes s'effectue le lundi matin des semaines impaires.

### Prochains ramassages :

**Lundi 15 juillet, lundi 29 juillet, lundi 12 août, lundi 26 Août, lundi 9 septembre, lundi 23 septembre, lundi 7 octobre.**

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi: 14h-17h

## TELEPHONE DE LA MAIRIE

Tél : 05.45.80.92.11

Email : [mairie-nercillac@wanadoo.fr](mailto:mairie-nercillac@wanadoo.fr)

Site internet : <http://www.nercillac.fr>

## VIE PRATIQUE

POMPIERS : 18      SAMU : 15  
POLICE : 17

NUMEROS URGENCE PORTABLE : 112

GENDARMERIE

Tel : 05.45.81.45.73

CABINET INFIRMIÈRES :

Mmes **JOLLIET PROST** Françoise et **BRET** Dominique  
8, Rue du Salmon 05.45.80.89.08 ou 06.13.77.66.12

PHARMACIE :

Mme **LANDRY** Christelle 05.45.80.94.89

RELAIS POSTE :

M. **VOISIN** Christophe 05.45.81.03.51

